



# Le bulletin justinois

No.2 – Février 2024

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 & 12h30 à 17h00  
Vendredi : 8h30 à 11h30  
administration@sainte-justine-de-newton.ca

## Comptes de taxes 2024

Les comptes de taxes pour l'année 2024 seront postés en février. Comme par le passé, vous aurez la possibilité d'effectuer le règlement de votre compte en trois versements selon les dates d'échéance suivantes :

- 1<sup>er</sup> versement : 30 jours après l'envoi des comptes ;
- 2<sup>e</sup> versement : 15 juin 2024 ;
- 3<sup>e</sup> versement : 15 septembre 2024.



Plusieurs modes de paiement s'offrent à vous :

- Par institution financière : Assurez-vous d'indiquer Ste-Justine-de-Newton et non pas seulement Ste-Justine sinon votre paiement se rendra à la municipalité de Ste-Justine de Bellechasse. Pour le numéro de compte, entrez votre numéro de matricule qui est composé de 10 chiffres apparaissant sur votre compte de taxes.
- Par la poste : par chèque uniquement avec le talon de versement. Adressez votre chèque à l'ordre de : Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton. Il est également possible de payer vos versements par chèques postdatés.
- Au bureau municipal : en argent comptant, par chèque ou par carte débit.

*Si vous ne pouvez venir durant les heures d'ouverture, vous pouvez laisser votre paiement par chèque dans la boîte sécurisée située à côté de la porte de l'hôtel de ville. N'oubliez pas de joindre le talon du versement visé par le chèque.*

**Pour toute question, veuillez communiquer avec nous au 450-764-3573, poste 221.**

## Règlement numéro 378 établissant les taux de la taxe foncière et des services pour l'année 2024.

Le règlement adopté à la séance du 13 février dernier est disponible sur le site internet de la municipalité ainsi que sur demande au bureau municipal.

Rendez-vous au <http://www.sainte-justine-de-newton.ca/reglements-municipaux> pour consulter ledit règlement.

## Séance du conseil municipal

Les séances du conseil municipal ont lieu tous les 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois à 20h00 au centre communautaire situé au 2842 rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton, Qc, J0P1T0

Prochaine séance du conseil :

- 12 mars 2024

*Vous êtes étudiant et vous cherchez un emploi?  
Divers postes sont ouverts à la municipalité pour la saison estivale!*



- **Animateur de camp de jour**
- **Sauveteur de la piscine municipale**
- **Journalier (service des travaux publics)**

Visiter notre site internet pour les détails des offres d'emploi [www.sainte-justine-de-newton.ca/emplois](http://www.sainte-justine-de-newton.ca/emplois)

## **Repas partagés**

Chaque 1er mercredi du mois, le comité bénévoles des Repas Partagés organise un dîner pour les aînés. Pour participer, il suffit d'appeler la personne responsable une semaine d'avance pour réserver votre place.

M. Marcel Coulombe 514 250-1528



## **Bibliothèque**

Heure d'ouverture :  
Lundi 18h30 à 20h00  
Samedi : 10h00 à 12h00

*Située derrière l'hôtel de ville*

**La prochaine collecte mensuelle d'objets volumineux sera lundi 18 mars 2024**

Vous pouvez vous référer au calendrier de collecte sur le site internet de la municipalité : <https://www.sainte-justine-de-newton.ca/collectes>

## **Licences de chiens**

Chaque chien du territoire doit détenir sa licence.

Un maximum de 3 chiens par résidence en périmètre urbain et un maximum de 4 chiens en milieu rural est autorisé.

Enregistrement initial d'une licence: 20.00 \$

Renouvellement annuel de licence: 15.00 \$

Remplacement de licence (perdue, abîmée): 10.00 \$



Pour faire une demande, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal au 450-764-3573 poste 221 ou faire votre demande en ligne au [www.sainte-justine-de-newton.ca/licence-pour-chiens](http://www.sainte-justine-de-newton.ca/licence-pour-chiens). Veuillez noter que la municipalité pourrait procéder à du porte-à-porte pour veiller au respect de cette réglementation.

## **Stationnement durant l'hiver**

Nous tenons à rappeler aux propriétaires de véhicules qu'il est interdit de se stationner sur les routes publiques et dans le stationnement devant l'église, entre minuit et 7h00, pour la période du 1er novembre au 15 avril.

Nous faisons appel à la collaboration des usagers de la route pour en faciliter l'entretien et permettre une circulation agréable pour tous.



## **Neige sur les routes et trottoirs**

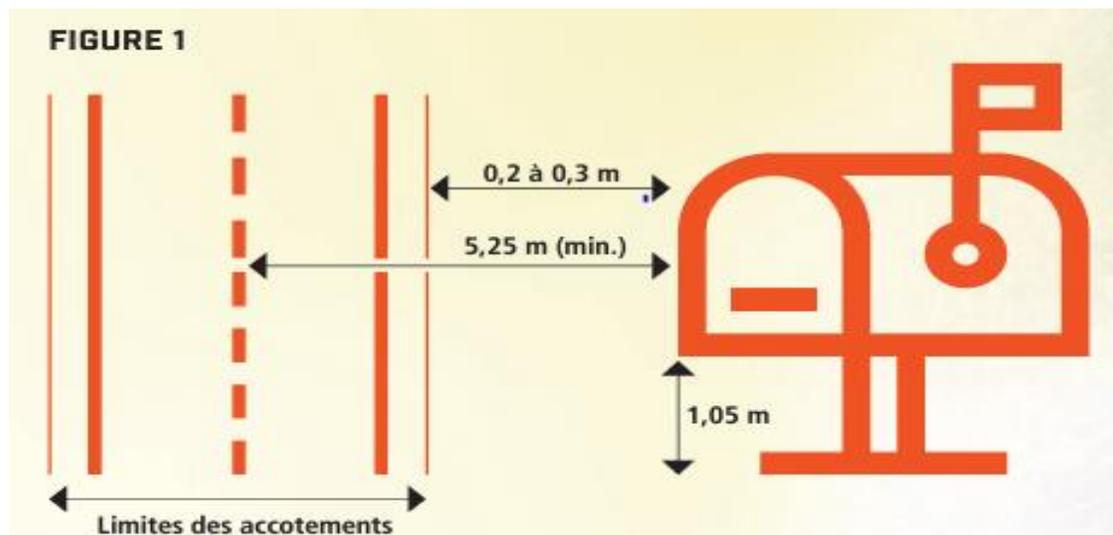
Selon notre règlement sur les nuisances, il est interdit de déposer de la neige sur les routes, rues, trottoirs ou chemins de la municipalité. Nous faisons appel à votre collaboration afin d'éviter de rendre la circulation routière dangereuse en laissant de la neige sur les routes ou les trottoirs lors du déneigement de votre propriété.

Les aménagements de trottoirs parfois difficiles et restreints amènent à gérer la disposition de la neige du mieux que nos travailleurs le peuvent.

## **Boîtes aux lettres en milieu rural**

Quelques normes sont à suivre par les citoyens afin de réduire les risques de bris de boîtes aux lettres en milieu rural lors du passage d'un véhicule affecté au déneigement ou à l'entretien des routes.

Le devant de la boîte doit être placé à une distance minimale de 5,25 m (17 pieds) du centre de la chaussée et de 0,2 à 0,3 m (8 à 12 pouces) de la limite extérieure de l'accotement, comme l'illustre la figure 1. Et le bas de l'ouverture doit se situer de 1,05 à 1,15 m (41 à 45 pouces) au-dessus du sol.



Source : Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Le Ministère des transports et la Municipalité ne peuvent pas être tenus responsables du bris d'une boîte aux lettres survenu accidentellement lors d'une opération de déneigement ou d'entretien si ces distances ne sont pas respectées.

**Merci pour votre collaboration !**



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

STE-JUSTINE  
DE-NEWTON

**Camp de jour**



**AMUSANT ET CRÉATIF  
POUR LES 5 À 12 ANS!**



**25 JUIN AU  
16 AOÛT  
2024**

Inscription  
avant le  
**26 AVRIL  
2024**

Inscription par enfant  
**\$450\***

\*Prix pour 1 enfant à temps plein

**Activités**

- ✓ Jeux dirigés et libres
- ✓ Jeux extérieur
- ✓ Bricolage
- ✓ Baignage
- ✓ Sorties de groupe

**Camp de jour Sainte-Justine-de-Newton**

2848 rue Principale,  
Sainte-Justine-de-Newton, Qc

**Plus d'information**  
450-764-3573 poste 221  
administration@sainte-justine-de-newton.ca